



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-407**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 7 avril 2026, le « *règlement numéro 2026-407 édictant le code d'éthique et de déontologie des élues et élus municipaux* »

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 9^e jour d'avril 2026

Lyne Rivard,
Directrice générale et greffière-trésorière